

AVIS D'APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/...../2022-2023 POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT MARCHE MODERNE KIVYUKA

Date de Publication :26...../.....8...../2022

Date d'ouverture des offres : ...14...../.....9...../2022

1. Objet

« La Commune MUSIGATI » invite, par le présent Appel d'Offres, les candidats admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les Travaux de Parachèvement du Marché Moderne de Kivyuka de la Commune MUSIGATI.

2. Financement du marché

La Commune de MUSIGATI vient d'obtenir du Fonds National d'Investissement Communal FONIC, un financement mis à sa disposition par l'Etat Burundais sur l'exercice 2021-2022 réservé sur le compte du FONIC pour l'exécution des projets de développement socio-économique et communautaires. La Commune de MUSIGATI a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des Travaux de Parachèvement du Marché Moderne de Kivyuka.

3. Mode de passation du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions, administratives, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'un cas d'inéligibilité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de **08heures précise à 15heures**, heure locale à l'adresse ci-après : **au Secrétariat de la commune Musigati**

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de : **100 000fbu** non remboursables : 50.000fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB), et 50.000 fbu versés sur le compte n° 11... ouvert à la Poste de Musigati au nom de la Commune Musigati.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

6. Visite de site

Une visite de site sera organisée le 5.../.../2022, le lieu de rencontre est au chef lieu de la Zone Kivyuka à 10h 00.

7. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Délai d'exécution

L'ensemble des travaux sont à réaliser dans un délai maximum de : trois (3)mois calendaires

9. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront au Secrétariat de la Commune MUSIGATI au plus tard le 14.../.../2022 à 10 heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : **Offre pour les Travaux de Parachèvement du Marché Moderne de Kivyuka relatif au marché n° DNCMP/.../T/2022-2023**, à n'ouvrir qu'en séance publique du 14.../.../2022 à 10 heures 30 min.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de trois millions (3000 000 FBU) , la présentation du cheque certifié n'est pas acceptable.

Les offres seront ouvertes le 14.../.../2022 à 10heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 14.../.../2022 à 10heures.

Toute offre reçue après la date limite sera rejetée à l'ouverture des offres.

10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la Salle de réunion de la Commune mentionnée ci-dessous au 14/09/2022 à **10heures 30minutes**.

11. Critères de qualification

1.1. Les exigences en matière de qualifications sont:

Au niveau administratif :

1. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La caution de soumission sous forme de garantie bancaire ou toute autre institution financière agréée suivant le modèle du DAO;
3. Une attestation délivrée par une banque commerciale ou toute autre institution financière agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché ;
4. Les Statuts du soumissionnaire (personne morale) ;
5. Une Attestation de non recevabilité aux impôts et Taxes délivrée par les services de l'OBR et en cours de validité;
6. Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (copie);
7. Le Registre de commerce (copie);
8. Une Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce et en cours de validité;
9. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité en original ;
10. Une Adresse fixe et connue du soumissionnaire.

Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux. Le soumissionnaire doit avoir exécuté des marchés de travaux analogues et présenter des procès-verbaux de réception délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s). Des attestations justificatives seront annexées à son offre technique (dont les PV de réception).

Au niveau financier :

La preuve que l'entreprise est à mesure de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage.

A cet effet, l'entrepreneur doit fournir un chiffre d'affaire moyen annuel d'au moins de **deux Cent Cinquante millions (250 000 000 FBU)** au cours des trois derniers années.

12. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre la plus technique, conforme et moins disant.

13. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

Fait à MUSIGATI, le 22/08/2022

KWIZERIMANA DEO

Administrateur de la Commune MUSIGATI et

Personne Responsable des Marchés Publics

